



académie  
Poitiers

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Deux-Sèvres



## Circonscription de Melle

NOM DE L'ECOLE : écoles du RPI Maisonnay – Sompt (Fontivillié)

Adresse des écoles : 1 rue des écoles 79 500 MAISONNAY et 1 route de la  
pagerie, Sompt 79 110 FONTIVILLIE

### ECOLES Sompt, Maisonnay

Directrices :  
Joëlle MARCHEWKA-RIEU  
Emilie CHARLES

05 49 29 95 79  
05 49 29 39 79

ce. 0790201P@ac-poitiers.fr  
ce.0790372A@ac-poitiers.fr

1 rue des écoles  
79 500 Maisonnay

1 route de la pagerie,  
Sompt  
70 110 Fontivillié

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU lundi 29 juin 2020

- **Etaient présents :**

**ENSEIGNANTS :** Mme Nathalie Pinaudeau, Mme Joëlle MARCHEWKA-RIEU, Mme Emilie CHARLES

**REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :** Mme Dagonaud, Mme Fichet, Mme Tourenne, Mme Trillaud, Mme Puaud, Mme Benoist

***Copie transmise à :***

*Madame LAMBIN, IEN de la circonscription  
Monsieur ou Madame le Maire de la commune*

*Réfèrent en charge des affaires scolaires  
DDEN*

*Les représentants des parents d'élèves*

*Les enseignants de l'école*

**REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS** (IEN, Elus, DDEN) : M. Guéry, Maire de Maisonnay,

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Emilie CHARLES

**Absents excusés** : Mme Lambin, IEN, M. Leroy représentant CCMP, Mme Piard, DDEN,  
Mme Aubouin, Maire délégué de Sompt,

**Ordre du jour** :

Préparation de la rentrée 2020  
Bilan et retour du fonctionnement de l'école durant la crise sanitaire  
Bilan de l'année et des projets d'école  
Bilans financiers  
Instances de liaison  
Cadre de vie  
Sécurité et crise sanitaire (Covid-19)  
Questions diverses

**1) Préparation de la rentrée 2020 – création du RPI-D**

La fermeture de l'école de Sompt est actée depuis le 25 juin. Les délais sont relativement courts et la communication aux parents sera faite en fin de semaine concernant l'organisation de la mise en place du RPI-D par les enseignantes.

**Communiqué commun des enseignantes des 4 sites**

Le RPID (regroupements pédagogiques intercommunaux dispersés) Fontivillié/Maisonnay/St Vincent la Châtre) acté ce jour sera composé d'un cycle sur chaque site à savoir :

**Cycle I sur Chail**

**Cycle II sur Maisonnay**

**Cycle III sur St Vincent**

Les regroupements pédagogiques intercommunaux dispersés signifient que chaque école rassemble les élèves de plusieurs communes par niveau pédagogique et garde son statut juridique et sa direction d'école ; De ce fait, une continuité pédagogique de la PS jusqu'au CM2 sera mise en place. Cela se traduira par un projet d'écoles, des outils et pédagogies communs par le biais de concertations communes.

Cela sera possible grâce à des conseils de maitres et conseils d'écoles et des conseils de cycle entre chaque école.

A l'issue du premier conseil de maitres réunissant les 4 écoles le mardi 16 juin ont été établies les répartitions suivantes :

**Ecole Maternelle de Chail, cycle I.** (2 classes)

Classe 1 : Mme Aubin Christelle : TPS/PS/MS ; Véronique Parant ATSEM

Classe 2 : Mme Moreau Marion : MS/GS ; Patricia Guérineau ATSEM

**Ecole élémentaire de Maisonnay, cycle II** (2 classes)

Classe 1 : Mme Marchewka-Rieu Joëlle : CP/CE1

Classe 2 : Mme Pinaudeau Nathalie : CE1/ CE2

**Ecole élémentaire de St Vincent, cycle III** (2 classes)

Classe 1 : Mme Bozec Martine : CM1

Classe 2 : En attente d'affectation : CM2

***Copie transmise à :***

*Madame LAMBIN, IEN de la circonscription*

*Monsieur ou Madame le Maire de la commune*

*Référent en charge des affaires scolaires*

*DDEN*

*Les représentants des parents d'élèves*

*Les enseignants de l'école*

L'affectation de l'enfant sera communiquée en fin d'année.

**Présentation des effectifs :**

RPI Maisonnay /Sompt

RPI Chail/Saint-Vincent

| Effectif | TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|----------|-----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| M/S      | 2   | 12 | 12 | 9  | 7  | 11  | 6   | 14  | 10  |
| C/St V   |     | 6  | 5  | 3  | 8  | 6   | 8   | 6   | 9   |
| Total    | 2   | 18 | 17 | 12 | 15 | 17  | 14  | 20  | 19  |
|          | 49  |    |    |    | 46 |     |     | 39  |     |

La répartition (sous réserve d'arrivée / départ durant l'été) serait la suivante :

TPS PS MS : 2 + 18 + 5 : 25

MS GS : 12 + 12 : 24

CP CE1 : 22

CE1 CE2 : 24

CM1 : 20

CM2 : 19

Une précision est faite sur le fait que les directrices restent les mêmes, il y aura trois directrices sur le RPI.

**Rythme scolaire pour la rentrée 2020**

Horaire entrée école pour tout le RPID : 9h00

Horaires sortie école pour Fontivillié (Chail) et Maisonnay : 16h30 et St Vincent : 16h20

Semaine à 4 jours et demi

Il y aura une garderie sur le site de Maisonnay et une sur le site de Chail (7h15- 18h45 : à confirmer).

La liste des fournitures scolaires pour la rentrée a été harmonisée et distribuée en fin de semaine.

La première réunion parents/enseignant aura lieu en tout début d'année, au plus tard avant la fin de la troisième semaine suivant la rentrée pour chaque classe.

Demande de fournitures, pour les élèves de cycle 2 :

- 1 agenda
- 1 trousse contenant des feutres et des crayons de couleur
- 1 stylo bille bleu, un stylo bille vert, 1 style bille rouge et noir
- 1 crayon de papier
- 1 gomme
- 1 double décimètre
- 1 stick de colle
- 1 taille crayon avec réservoir
- 1 ardoise Welleda et 1 crayon
- 1 paire de ciseaux
- 1 classeur grand format 4 anneaux.

**Copie transmise à :**

Madame LAMBIN, IEN de la circonscription

Monsieur ou Madame le Maire de la commune

Réfèrent en charge des affaires scolaires

DDEN

Les représentants des parents d'élèves

Les enseignants de l'école

Demande de fournitures pour les élèves de cycle 3 (CM) :

- 1 agenda
- 1 classeur (4 trous, minimum 4 cm d'épaisseur avec 12 intercalaires)
- 1 porte vues (60 vues)
- 1 trousse garnie (stylos noir, bleu rouge et vert, crayons à papier , gomme, taille crayon, bâton de colle, double décimètre, équerre, compas, ciseaux)
- des crayons de couleurs et des feutres
- 2 boîtes de mouchoirs

## 2) Bilan et retour du fonctionnement de l'école durant la crise sanitaire

### 1) Phase de confinement

La communication a pu être maintenue avec les familles dès le début du confinement par mail, appels téléphoniques ou SMS. La crise sanitaire a été l'occasion de créer un site internet d'école pour mettre en place le dispositif d' « école à la maison pour les CM ». Les cycle 1 et 2 recevaient le travail par mail. L'enjeu était de :

- Proposer des contenus accessibles aux familles et aux élèves : activités connues des élèves mais enrichies par des explications claires (appui sur des photos, des enregistrements audio, réalisation de capsules vidéo).
- Maintenir le lien avec les familles et les élèves, en proposant des activités amenant des réponses des élèves (défis, partages des productions...)
- Valoriser au maximum les productions des élèves et l'accompagnement des familles en répondant systématiquement aux mails et commentaires, en félicitant et en encourageant.
- Développer l'autonomie des élèves de CM : les élèves, pour certains, maîtrisaient l'utilisation en autonomie du site et répondaient eux-mêmes par mail à l'enseignante.

Des temps de visioconférence ont ensuite été proposés le mercredi après-midi, sous forme de classe virtuelle pour permettre aux élèves d'échanger entre eux et avec l'enseignant autour des contenus travaillés à distance mais aussi pour permettre de garder un lien.

#### a. Bilan

Le bilan de ce dispositif est plutôt positif : une majorité de familles a répondu présent aux dispositifs proposés, le lien tissé avec certaines d'entre elles s'est même vu grandement renforcé, une vraie relation de confiance a pu s'établir entre les différents partenaires. Techniquement, l'utilisation du site internet s'est révélé d'une grande aide.

### 2) Phase de déconfinement

#### a. A Sompt

Le site de l'école de Sompt n'a pu rouvrir en mai pour cause de respect du protocole sanitaire. Le site a rouvert à partir du 22 juin accueillant 14 élèves sur les 15.

#### b. A Maisonnay

La mise en place du protocole sanitaire a nécessité un travail très important des équipes (enseignants, agents, mairie, inspection). Les informations, qui ont beaucoup changées et qui changent encore régulièrement, ont entraîné de réelles difficultés dans cette mise en place : il a souvent fallu faire, défaire, refaire pour arriver à

#### **Copie transmise à :**

Madame LAMBIN, IEN de la circonscription  
Monsieur ou Madame le Maire de la commune  
Référént en charge des affaires scolaires  
DDEN  
Les représentants des parents d'élèves  
Les enseignants de l'école

construire une organisation permettant l'accueil des élèves volontaires dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Tous les élèves du RPI ont été accueillis sur le site de l'école de Maisonnay lors de la réouverture des écoles. Sur notre RPI, la réouverture a eu lieu le 18 mai, après un conseil local de déconfinement organisé le 7 mai entre les différents partenaires.

Dans un premier temps, (du 18 mai au 2 juin), 13 élèves avaient repris l'école répartis en deux groupes : 5 élèves de CM et 8 élèves de cycle 2. Aucun élève de maternelle n'étant revenu. M. Gayraud Antoine, (le maître du vendredi à Sompt) a été affecté sur l'école de Maisonnay et a pris en charge le groupe de CM, Mme Pinaudeau ayant pris le groupe de cycle 2.

Lors de la deuxième phase, à compter du 2 juin, 37 élèves sont revenus à l'école. Ils étaient répartis en trois groupes : 8 élèves (puis 9) en cycle 1, 15 en cycle 2 et 13 en cycle 3.

Ainsi, 70% des élèves sont revenus à l'école et tous les volontaires ont pu être accueillis entre le 18 mai et le 22 juin.

### **c . Bilan**

Le bilan de cette phase est relativement positif, même s'il faut préciser que les conditions d'accueil ne sont pas celles qui permettent à un jeune enfant de s'épanouir et d'apprendre sur le long terme, de par les contraintes imposées par le protocole sanitaire (absence de contact entre élèves, impossibilité de jouer à plusieurs, d'utiliser du matériel collectif,...). D'un point de vue sanitaire, les élèves s'adaptent relativement bien aux nouvelles règles sanitaires et les respectent. Les enseignants ont su adapter leur fonctionnement de classe pour proposer des situations agréables pour tous.

Les parents reconnaissent l'investissement des enseignants et sont contents du suivi de leur enfant et des relations créées durant le confinement.

### **3) Bilan de l'année et des projets d'école**

Les actions prévues pour le deuxième et troisième trimestre n'ont pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Ainsi ont été annulés :

- Les séances piscine à Aqua'Melle
- Le voyage à Rochefort
- Les ateliers avec le CPIE
- Les diverses liaisons (RPI, passerelle, visite et chorale avec le collège)
- La sortie au cirque (projet CUMAV) pour le cycle 1
- Le projet « défi internet et messagerie » (fiche action du projet d'école)
- Le carnet scientifique
- La fête des écoles ne pourra pas avoir lieu non plus

L'année prochaine, il y aura fusion des actions des projets d'école.

### **4) Bilans financiers**

**Coopérative scolaire** : Reste sur la coopérative au 20 juin : 1300,88€ (sans subventions)

La Mairie de Maisonnay va prochainement verser la subvention prévue à l'APE pour le voyage, indique M. Guéry. La Mairie de Fontivillié a effectué le versement des subventions exceptionnelles pour les voyages scolaires à l'APE. L'association des parents d'élèves reversera cette somme à la coopérative du RPI Sompt Maisonnay à hauteur de 1250€ et à hauteur de 500€ pour la coopérative de l'école de St Vincent /Chail (voyage à Paris).

#### ***Copie transmise à :***

*Madame LAMBIN, IEN de la circonscription  
Monsieur ou Madame le Maire de la commune  
Réfèrent en charge des affaires scolaires  
DDEN  
Les représentants des parents d'élèves  
Les enseignants de l'école*

### **Dotations école :**

Maisonnay : Du fait du confinement et de l'annulation du voyage, la dotation reste élevée à Maisonnay : autour de 8000 euros.

Un acompte de 1611 euros a été versé au prestataire pour le voyage prévu initialement.

Cet acompte peut être soit remboursé, soit utilisé pour un report du voyage l'année prochaine.

Sompt :

Le sort de la dotation de l'école de Sompt est inconnu à ce jour et sera discuté en réunion jeudi soir.

## **5) Les instances de liaison**

### **Liaison entre les écoles de St Vincent, Chail et Maisonnay**

La rencontre sportive (randonnée) initialement prévue au printemps n'a pas pu avoir lieu (Covid-19).

### **Liaison CM / collègue**

La visite du collège n'a pas pu avoir lieu comme prévu. Le collège va envoyer des vidéos pour faire une visite « virtuelle » pour les futurs élèves de sixième en fin d'année.

Une réunion de concertation a eu lieu entre Mme Charles et les professeurs de collège afin de faire un point scolaire sur les élèves de CM2.

## **6) L'école – le cadre de vie :**

### **• Travaux demandés / réalisés**

#### **A Maisonnay :**

Projet des toilettes en cours d'instruction, une réunion a eu lieu la semaine dernière avec tous les corps de métiers, le début des travaux est prévu pour la première semaine des grandes vacances scolaires.

Les toilettes seront mixtes, mais séparées, avec un wc adapté aux normes pour les personnes handicapées. Tout est reconstruit, l'épandage sera refait.

M. Guéry souligne la réactivité de la Communauté de Communes pour effectuer ces travaux malgré la crise sanitaire.

Le tableau interactif a été installé le 10 juin dans la classe de cycle 1 actuelle.

Un point sécurité est abordé : la départementale, très proche de l'école amène beaucoup de bruit dans les classes et la proximité de la route reste dangereuse. Une demande est faite à M. le Maire de faire une demande d'aménagement de mise en sûreté et demander un mur anti bruit. Les parents soulèvent l'idée de demander à la gendarmerie d'intervenir quelques fois lors de l'entrée ou la sortie de l'école pour veiller à la sécurité.

Un déménagement du mobilier sera effectué par les agents communaux en fin d'année scolaire, pour répartir les meubles et le matériel sur les nouveaux sites du RPI.

### **• Problèmes de dégradations volontaires**

Des pierres (galets) ont été jetées pendant un weekend dans la cour de l'école de Maisonnay.

M. Guéry explique qu'il y a de la délinquance sur Maisonnay, il y a une problématique à régler...

## **7) Questions diverses**

Les transports : Quelles sont les navettes et le temps passé dans le bus pour les élèves ?

Certains trajets prévus semblent longs pour certains parents.

#### ***Copie transmise à :***

*Madame LAMBIN, IEN de la circonscription*

*Monsieur ou Madame le Maire de la commune*

*Référént en charge des affaires scolaires*

*DDEN*

*Les représentants des parents d'élèves*

*Les enseignants de l'école*

Certains parents relèvent quelques incohérences dans le projet de transport, il semble manquer certains trajets, le mercredi midi notamment. Cela sera à vérifier.

Les enfants de St Vincent qui iront à la garderie à Chail, prendront une navette.

Les élèves de Saint Vincent qui souhaitent utiliser un des sites pour la garderie devront posséder un titre de transport scolaire.

Pour toutes informations sur les transports scolaires, vous devez joindre Cynthia Doucet à la CCMP. Elle pourra aussi vous aider pour les inscriptions bus pour septembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h.

À Maisonnay, le 29 juin 2020

La Secrétaire de séance

Emilie CHARLES

La Directrice Marchewka-Rieu Joelle

Joëlle MARCHEWKA

**Copie transmise à :**

*Madame LAMBIN, IEN de la circonscription*

*Monsieur ou Madame le Maire de la commune*

*Référent en charge des affaires scolaires*

*DDEN*

*Les représentants des parents d'élèves*

*Les enseignants de l'école*